



## Séquestre sur biens meubles ( loyers)

Par **B.EDGAR**, le **19/06/2020** à **13:19**

Bonjour

J'ai obtenu une ordonnance de saisie conservatoire sur les loyers d'un immeubles dans lequel j'ai investi pour l'achèvement. Mon créancier qui devrait me rembourser à travers les revenus locatifs a préféré mettre son immeuble en hypothèque avec délégation de loyer en violation de notre convention . Après la réalisation de la saisie de ses comptes bancaires , il s'est avéré que son compte est débiteur. Nous avons opté pour la désignation d'un séquestre en attendant une décision surle fonds. En convoquant la banque , le creancier et nous meme.

Pensez-vous que cette mesure pourrait nous permettre de rentrer en possession de nos fonds et aboutir à la vente de l'immeuble. Un creance de plus de 185 000 EURO.

Merci de bien vouloir m'éclairer svp.

[quote]les conditions générales d'utilisation du site indiquent que les messages doivent comporter des formules de politesse !!![/quote]